

VITRY-EN-CHAROLLAIS. L'opposition contre le projet d'usine de méthanisation ne s'arrête pas.

Une pétition contre le biogaz

Selon deux associations, l'implantation d'une usine de méthanisation mettrait en danger les commerces de la commune.

Une pétition contre l'implantation de l'usine de méthanisation de Naskeo Environnement sur le site d'Eternit circule actuellement. Il s'agit de l'œuvre des associations Bon air à Vitry et du Comité pour la protection de l'environnement en Charolais-Brionnais. Elles veulent obtenir le déplacement.

Pour rappel, Naskeo environnement a effectué une première demande avant l'été. Celle-ci a été refusée. Un second dossier de permis de construire a été déposé en mairie.

« Des odeurs nauséabondes »

« Un tel projet peut s'étudier mais ne peut se concevoir s'il jouxte deux zones commerciales, Mont et Barberèche, et des habitations, indique Jean-Pierre Callier, président de Bon air à Vitry.



L'emplacement choisi par Naskeo environnement pour son usine de biogaz jouxte le restaurant *Le Grill*, au niveau de la terrasse, vers les arbres. Deux associations demandent le déplacement du projet. Photo M. B. (CLP)

« LE RISQUE OLFACTIF EST TOUJOURS PRÉSENT »

Les élus de Vitry ont profité du conseil municipal de jeudi pour faire le point sur le sujet Naskéo. « Ce qui n'allait pas avec le premier permis de construire a été réglé », a résumé le maire. « Cette fois, le bâtiment de stockage est fermé, a expliqué Jacky Perreaut, adjoint. Mais il reste un passage à l'air libre. Le risque de nuisances olfactives est toujours très présent. » L'inquiétude quant au terrain et au fait qu'il puisse contenir de l'amiante a également été sou-

levée. Les élus ont donc décidé de soumettre le permis de construire aux services compétents avec un avis défavorable. Ils tâcheront également d'argumenter leur position lors d'une réunion prévue avec les services de la préfecture le 17 décembre. « Les associations s'organisent aussi pour que le projet soit rejeté. Niveau contestation, nous sommes passés à un autre échelon. »

LUDOVIC LE GORRE

Les usines de méthanisation diffusent des odeurs pestilentielles. Nous sommes allés à Château-Renard-en-Gâtinais, où une société du même type et de taille équivalente est gérée par Naskéo. Sur place, nous avons constaté des odeurs nauséabondes, la présence de mouches, les boues sur la route d'accès à l'usine. »

« Cela mettrait en difficulté les deux zones »

« Je suis inquiet de l'éventuelle présence d'amiante sur le terrain et d'une telle activité non créatrice d'emplois, deux au maximum, détaille Patrick Duczman, du Comité pour la protection de l'environnement en Charolais-Brionnais. Cela risquerait au contraire de mettre en difficulté l'activité des 150 salariés des deux zones. » Et les deux responsables de conclure : « Après 140 morts et 92 licenciements des survivants d'Eternit, nous pensons que Vitry a payé un assez lourd tribut ! »

MARYVONNE BIDAULT (CLP)